

**VILLE
DU PUY EN VELAY****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 30 juin 2025****Délibération n° DEL_2025_0085**

L'an deux mille vingt cinq, le trente juin à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
mardi 24 juin 2025

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Cédric DINIS, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur François CHATAING, Monsieur Baptiste MASSIN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Isabelle DARDELET

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration :

Madame Brigitte BENAT à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Maryline BRUN à Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Celline GACON à Monsieur Fabien SURREL, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Absent(e) :

Madame Marie MARQUARDSEN

Secrétaire de séance : Marlène LASHERME

La séance a été levée à : 21 H 35

Rédacteur : Marieline ANDRE Développement Economique - Affaires Foncières

<u>Objet</u> :	Cession d'une emprise foncière au profit de Madame Muriel GOUY VERDIER : rectificatif
-----------------------	---

Rapporteur : Quentin PETIT

Par délibération du 8 avril 2022, la Ville a approuvé la cession d'une partie de la parcelle cadastrée BP n°107 (environ 785 m²) située à la Vaisse, dans le secteur de Taulhac au profit de Madame Muriel GOUY VERDIER, propriétaire riveraine (parcelle BP n°108).

Délibération n° DEL_2025_0085 du lundi 30 juin 2025

Depuis cette délibération, la parcelle BP n°107 d'une superficie totale de 5 580 m² a été divisée, la nouvelle référence cadastrale est désormais BP n° 549 d'une superficie de 5 334 m².

Les autres termes de la délibération du 8 avril 2022 restent inchangés, pour rappel le prix de cession était de 6 288 €, soit 8 €/m² (frais en sus à la charge de l'acquéreur).

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 23/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Urbanisme du 17/06/2025

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE la cession d'une partie de la parcelle BP n° 549 (environ 786 m²) pour un montant de 6 288 €, soit 8 €/m² (frais en sus à la charge de l'acquéreur) au profit de Madame Muriel GOUY VERDIER ou toute personne physique ou morale agissant pour son compte,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les actes nécessaires à la réalisation de cette opération et ceux qui en seraient la suite et la conséquence.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 30 juin 2025,
Le Secrétaire de séance,
LASHERME Marlène,
Adjointe au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le lundi 30 juin
2025